

Annonce légale

DATE DE PARUTION 31-01-2023

RÉFÉRENCE L23EJ03974

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODIFICATIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l23ej03974/>

« CARIS-OPTIC” Société par Actions Simplifiée Au capital de 20.000 € Siège social : 2B Avenue Antoine Bequerel 33600 PESSAC 904 888 765 R.C.S. BORDEAUX *Aux termes d’une délibération en date du 20 Décembre 2022, l’associée unique, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l’article 4 des statuts. Ainsi, à compter de ce jour, le siège social : - qui était à : 2B Avenue Antoine Becquerel – 33600 PESSAC - est désormais à : Lieudit Moulin de la Cassadote – Chemin des Trougnes – 33380 BIGANOS LE PRESIDENT.